

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC CHAGNY, 21 RUE DU BOURG 71150 CHAGNY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 500 €.

Monsieur David VILLENEUVE, représentant de la société A LA FERRONNERIE DE DAVID S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 RUE DE L'ARTISANAT 71150 CHAGNY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur David VILLENEUVE	200	2 000 €
Monsieur Killian VILLENEUVE	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 mars 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

Gilles POULAT
CAP

CIC Lyonnaise de Banque

Gilles POULAT
21, Rue du Bourg
71150 CHAGNY

Tél. 0820 300 780 - Fax 03 85 87 16 08